

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 9 décembre 2005

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45  
Nombre de Conseillers présents : 35  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 42  
Quorum : 23  
Date convocation du Conseil Communautaire : 02/12/05  
Date d'affichage de la convocation au siège : 02/12/05  
 La séance est ouverte

Le 9 décembre de l'année deux mille cinq à 18 h 30  
 en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
 à Martillac  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent	Nom, prénom	Présent	Excusé, procuration à	Absent
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	à/c 19 h 00			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	X		
AUZIER Daniel	X			GOUVERNEUR Gérard	X		
BALAYE Philippe	X			LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X			MARTIN Benoit		M. LAFEYCHINE	
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain	X			MUSSEAU Alain		M. MAYEUX	
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	à/c 19 h 00		
CHENNA Nadine	à/c 19 h 00			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELLISSIER Bernadette		MME ESPEUT	
DELORT Francis	X			PERRIN Christine	X		
DUFRANC Sylvie	à/c 19 h 00			POUSSEAU Michel	X		
DUPART Jean Luc		M. LAFFARGUE		RANCEZE Martine	X		
DUPUY Hélène	X			ROUSSELOT Gilbert	X		
FAUGERE Michel	X			SAUZEAU Jacky		M. BAQUER	
FOUSSIER Jean Guy	X			SERIS Didier			X
GACHET Jean Michel		M. THERON		TARRIDE Francis		M. FOUSSIER	
GARBAY Dominique			X	VIDAL Pierre	X		
GONZALEZ Raymond	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame RANCEZE est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 23 septembre 2005 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 9 décembre 2005**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2005/52	Création de budgets au 01 <sup>er</sup> janvier 2006	Adopté à l'unanimité
2005/53	DM N 1/2005 Budget annexe site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2005/54	DM N° 2/2005 Opération d'ordre - achat terrain site Montesquieu au Département	Adopté à l'unanimité
2005/55	DM N° 3/2005 Opération d'ordre-vente terrain à SCI APIMMO Dossier GEOLOC SYSTEMS	Adopté à l'unanimité
2005/56	DM N° 4/2005 Opération d'ordre - vente terrain à SCI DE LA POQUE Dossier MAPRECOS	Adopté à l'unanimité
2005/57	DM N° 5/2005 Opération d'ordre-vente terrain à la SARL IDEA	Adopté à l'unanimité
2005/58	DM N° 6/2005 Compte d'imputation travaux laboratoire Pépinière	Adopté à l'unanimité
2005/59	Mise à disposition de personnel	Adopté à l'unanimité
2005/60	Modification des membres du conseil communautaire et de la composition des commissions	Adopté à l'unanimité
2005/61	Tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2005/62	Elaboration du document d'objectif NATURA 2000 « bocage humide de Cadaujac et de Saint Médard d'Eyrans	Adopté à l'unanimité
2005/63	Signature d'une convention avec Portets pour la mise en valeur des bords de Garonne sur le linéaire situé sur la commune de Portets	Adopté à l'unanimité

2005/64	EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Statuts- convention d'objectifs	Adopté à l'unanimité
2005/65	EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Désignation des représentants de la Communauté de communes de Montesquieu au Comité de Direction	Adopté à l'unanimité
2005/66	EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Attribution d'une subvention par anticipation	Adopté à l'unanimité
2005/67	Commission d'appel d'offres - avenant	Adopté à l'unanimité
2005/68	Convention de mise à disposition entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la municipalité de La Brède	Adopté par 41 voix pour et une abstention (M. Boyer)
2005/69	Echange amiable de terrain- Emmanuel PELAZ- zone artisanale de Migelane	Adopté à l'unanimité
2005/70	Aide à l'immobilier d'entreprise - SARL SIRPA	Adopté à l'unanimité
2005 /71	Promesse synallagmatique de vente à la société GERE A d'une parcelle sur le site Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2005/72	Adhésion au Plan local pour l'insertion et l'emploi des Graves 2006	Adopté à l'unanimité

# Compte-rendu analytique

Monsieur GOUVERNEUR demande que sur le PV du conseil du 23 septembre, soit remplacé le mot UDOTSI par FNOTSI.

Monsieur le Président propose de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative à l'adhésion au PLIE pour 2006. L'ensemble des Conseillers se prononce favorablement à cet ajout.

## 2005/52 - Création de budgets au 01<sup>er</sup> janvier 2006

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette délibération a pour objet la création de cinq budgets dont quatre annexes :

- 1 - ordures ménagères
- 2 - transports scolaires
- 3 - extension site Montesquieu
- 4 - extension de la zone de Migelane

Un budget indépendant : l'Office de tourisme : soumis à la comptabilité M4 et assujetti à la TVA. Le budget sera voté annuellement par le Comité de Direction

Monsieur CONSTANT rappelle qu'afin de pouvoir transférer la gestion des bassins versants à la Communauté de Communes de Montesquieu il convient que les syndicats votent le compte administratif début janvier.

*Adopté à l'unanimité*

## 2005/53 - DM N 1/2005 Budget annexe site Montesquieu

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il s'agit d'une modification du budget annexe en raison d'un changement intervenu dans la société qui assurait le gardiennage du Site. Cette société a été placée en liquidation judiciaire et il a été nécessaire de faire appel à une autre société pour continuer la prestation. Le montant est plus élevé.

*Adopté à l'unanimité*

## 2005/54 - DM N° 2/2005 Opération d'ordre -achat terrain site Montesquieu au Département

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Considérant l'achat de terrains sur le site Montesquieu au Département, il convient de passer une opération d'ordre.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/55 - DM N° 3/2005 Opération d'ordre- vente terrain à SCI APIMMO Dossier  
GEOLOC SYSTEMS**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Considérant la vente d'un terrain à la société GEOLOC SYSTEMS sur le site Montesquieu, il convient de passer une opération d'ordre.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/56 - DM N° 4/2005 Opération d'ordre -vente terrain à SCI DE LA POQUE  
Dossier MAPRECOS**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Considérant la vente d'un terrain à la société MAPRECOS sur le site Montesquieu, il convient de passer une opération d'ordre.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/57 - DM N° 5/2005 Opération d'ordre- vente terrain à la SARL IDEA**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Considérant la vente d'un terrain à la société IDEA sur le site Montesquieu, il convient de passer une opération d'ordre.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/58 - DM N° 6/2005 Compte d'imputation travaux laboratoire Pépinière**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La Communauté de Communes de Montesquieu a payé par substitution au Syndicat Mixte du Site Montesquieu les travaux que ce dernier avait engagés dans un laboratoire en pépinière. Le bâtiment n'étant pas propriété de la Communauté de Communes de Montesquieu, il convient de réimputer correctement ces dépenses.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/59 - Mise à disposition de personnel**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'une délibération permettant la mise à disposition de personnel auprès d'autres structures. Elle fixe les modalités de la mise à disposition ainsi que celles du remboursement des salaires et des charges.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/60 - Modification des membres du conseil communautaire et de la composition des commissions**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La commune de La Brède a délibéré afin de remplacer Monsieur DUPART par Monsieur LAFFARGUE en tant que conseiller communautaire titulaire. Monsieur LAFFARGUE remplacera Monsieur DUPART au sein des commissions auxquelles il siégeait.

Monsieur SOURROUILLE fait part de la délibération qu'avait prise la commune d'Ayguemorte les Graves, désignant Monsieur DARRAIDOU comme titulaire de la commission « équipements scolaires, sportifs et socio culturels ».

*Adopté à l'unanimité*

**2005/61 - Tableau des effectifs**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération vise à ouvrir un poste d'ingénieur au service environnement. En effet, ce poste prend un nouvel essor en raison notamment du transfert de nouvelles compétences et fait appel à un profil plus spécifique d'ingénieur.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/62 - Elaboration du document d'objectif NATURA 2000 « bocage humide de Cadaujac et de Saint Médard d'Eyrans**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cette délibération a pour objet la mise en place d'un document d'objectifs, auquel sont associées les communes de Bègles et Villenave d'Ornon. Il a été décidé conjointement que la Communauté de Communes de Montesquieu serait le maître d'ouvrage du projet. L'Etat sera sollicité pour le financement à hauteur de 80%. Le solde de 20 % sera réparti à part égale entre les trois collectivités.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/63 - Signature d'une convention avec Portets pour la mise en valeur des bords de Garonne sur le linéaire situé sur la commune de Portets**

**Rapporteur : Monsieur Jean André LEMIRE**

Il s'agit du transfert de la compétence de la gestion des bassins versants et des bords de Garonne, actuellement géré par des syndicats.

La Communauté de Communes de Montesquieu a prévu au précédent Conseil de conventionner avec les communes de Cestas et Villenave d'Ornon afin de poursuivre les travaux sur le territoire du bassin versant de l' Eau Blanche.

Sur le dossier des bords de Garonne, il est proposé de travailler avec la commune de Portets. Il convient donc d'autoriser le Président à signer la convention.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/64 - EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Statuts- convention d'objectifs**

**Rapporteur : Monsieur Pierre Jean THERON**

La présente délibération a pour objet l'approbation des statuts de l'Office de Tourisme, dont l'objectif est de professionnaliser l'accueil touristique sur le territoire. Une convention d'objectifs d'une durée de trois ans sera signée entre la Communauté de Communes de Montesquieu et l'Office Tourisme de Montesquieu.

*Adopté l'unanimité*

**2005/65 - EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Désignation des représentants de la Communauté de communes de Montesquieu au Comité de Direction**

**Rapporteur : Monsieur Pierre Jean THERON**

Le Comité de Direction est composé de 21 membres dont 13 élus communautaires. Il a été décidé par la commission « politique touristique » que les membres siégeant en commission seraient les représentants de la Communauté de Communes de Montesquieu au Comité de Direction.

Monsieur LARRUE souhaite apporter une modification à la délibération : Monsieur POUSSEAU en tant que titulaire et Monsieur BILLAT en tant que suppléant.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/66 - EPIC Office de tourisme de Montesquieu : Attribution d'une subvention par anticipation**

**Rapporteur : Monsieur Daniel CONSTANT**

Afin que l'Office de Tourisme de Montesquieu puisse commencer à fonctionner et notamment à honorer les salaires, il est proposé de lui attribuer une subvention par anticipation. Celle-ci sera déduite de la subvention versée en 2006. Le montant proposé est de 40 000 €.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/67 - Commission d'appel d'offres -avenant**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Cet avenant concerne le bâtiment destiné à l'Office de Tourisme situé à Martillac. En effet, l'entreprise de gros œuvre a constaté des défauts de construction, nécessitant de

consolider l'ensemble. La plus value s'élève à 21 565.50 € HT. La commission d'appel d'offres réunie le 29 novembre 2005 s'est prononcée favorablement.

*Adopté à l'unanimité*

<b>2005/68 - Convention de mise à disposition entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la municipalité de La Brède</b>
---

**Rapporteur : Monsieur Daniel CONSTANT**

La commune de La Brède met à disposition de l'OTGM des locaux et souhaite obtenir le paiement d'une redevance.

Le Service des Domaines a estimé la valeur locative à 220 € par mois plus les charges. Le loyer retenu est de 750 € par mois, charges incluses. Le montant des charges est attesté par Monsieur le Maire.

Monsieur DUFRANC rappelle que le prix tient compte également de la salle de réunion. Il rappelle que la commune supporte depuis 1994 l'hébergement du SIGM sans contrepartie financière.

Monsieur FAUGERE ne discute pas le montant. Simplement il observe qu'il y a trois points I sur le territoire et qu'il y a une disparité dans le montant de la valeur locative. Il constate que Léognan est le point le plus fréquenté.

Monsieur DUFRANC répond que La Brède était le siège du SIGM. Il rappelle que les locaux ont été financés par la commune et mis à disposition. Il pourrait tout à fait utiliser ces locaux autrement et donc si aucune entente financière n'est conclue il estime que l'Office de tourisme ne pourra pas y rester.

Monsieur LEMIRE demande le prix au m<sup>2</sup> sur l'ensemble des points.

Monsieur le Président l'informe que les Domaines ont retenu 60 € le m<sup>2</sup>.

Monsieur FATH estime qu'il est difficile d'établir une comparaison. Le point I de Léognan est abrité dans un chalet en bois.

En outre il constate que d'autres collectivités mettent des locaux à disposition et il entamera des négociations pour le remboursement des locaux que la commune de Léognan met à disposition.

Monsieur DUFRANC note que c'est l'esprit de la loi.

*Adopté par 41 voix pour et une abstention (M. Boyer)*

<b>2005/69 - Echange amiable de terrain- Emmanuel PELAZ- zone artisanale de Migelane</b>
--

**Rapporteur : Monsieur DARRIET**

La zone artisanale de Migelane bénéficie d'un aménagement cohérent et d'un découpage en lots rationnel. Afin de rationaliser les accès, il convient de faire des échanges de terrains entre les propriétaires et la Communauté de Communes de Montesquieu. Quatre parcelles sont concernées par cet échange. D'autre part, il conviendra de permettre à Monsieur PELAZ de sortir par le tourne à gauche sécurisé.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/70 - Aide à l'immobilier d'entreprise - SARL SIRPA**

**Rapporteur : Monsieur Jean CLAVERIE**

La société SIRPA travaille dans la maintenance des équipements de papeterie. Elle a mis au point un nouveau système pour travailler le vieux papier. Elle bénéficie de l'aide de l'ANVAR.

La société souhaite s'étendre sur la zone des Sables d'Expert à Saint Médard d'Eyrans. Elle a également sollicité le financement du Conseil Régional d'Aquitaine.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/71 - Promesse synallagmatique de vente à la société GERE d'une parcelle sur le site Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur Jean CLAVERIE**

Cette société travaille dans le domaine de l'environnement et des études d'impact. Elle a été créée il y a 15 ans et est située depuis dans le Centre de Ressources. Elle souhaite s'installer sur le site Montesquieu.

*Adopté à l'unanimité*

**2005/72 - Adhésion au Plan local pour l'insertion et l'emploi des Graves 2006**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Monsieur SOURROUILLE rappelle que depuis juin 2003, la Communauté de Communes de Montesquieu a établi un partenariat avec le PLIE des Graves, afin d'accompagner les demandeurs d'emploi vers un emploi durable. Cette action est soutenue par un référent et une chargée de relations entreprises. Ceci a permis de voir se développer des actions favorisant l'insertion professionnelle : chantiers d'insertion, découverte des métiers de l'industrie, plateforme emploi, étude mobilité. Soixante personnes sont en permanence dans le dispositif.

*Adopté à l'unanimité*

En conclusion, Monsieur le Président propose de voter le budget plus en amont, à savoir un débat d'orientations budgétaires le 20 janvier et le vote du budget le 03 février.

Il souhaite à l'assemblée d'excellentes fêtes de fin d'année.

Monsieur DUFRANC souhaite savoir s'il y a des informations sur la LGV.

Monsieur le Président indique avoir reçu un document de RFF qui ne fait pas allusion à la ligne Bordeaux Paris Toulouse ni à Bordeaux Hendaye.

Monsieur DUFRANC pense qu'il s'agit d'une lutte d'influence entre la région Midi Pyrénées et la région Aquitaine.

Le Ministre n'est pas pressé de publier le résultat de l'enquête publique.

Monsieur le Président indique qu'il a sollicité l'ensemble des communes concernées par le tracé. Certaines y sont favorables et d'autres non.

Monsieur FATH confirme que la mobilisation a été massive sur le canton. Il souhaite constituer un comité de vigilance. Il va adresser un courrier aux maires du Sud-Gironde pour les convier à une réunion en janvier pour exercer le droit de vigilance. Il n'est pas question d'attendre la remise des observations par la commission d'enquête le 18 janvier.

Monsieur CONSTANT demande aux Vice Présidents de réfléchir pour commencer à préparer le débat d'orientations budgétaires.

Monsieur DUFRANC invite l'assemblée à participer à la foire de la Sainte Luce. Il indique que la commune de La Brède soutient Ingrid Betancourt et a demandé sa libération.